

*République Française*  
*Département : INDRE*  
*Arrondissement : (Le) Blanc*  
**CIRON - Commune**

Séance du lundi 27 avril 2026

Délibération N° DE\_027\_2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
15	15	15
Date de la convocation : 16/04/2026		
Pour	Contre	Abstention
14	0	1
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt-sept avril deux mille vingt-six, à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Mairie), sous la présidence de Florian LAFOUX.

Présents : Florian LAFOUX, Jean-Marie PAGNARD, Marie DOS REIS VIANA, Bruno LAFOUX, Laure BOUGON, Jérôme BLONDEAU, Philippe CHAMBLET, Marie-Noëlle CHAULET, Marion DESQUESNES MAILLOCHON, Jean FUENTES, Florence GIARD, Laurent GOUBARD, Céline PAGNARD, Maria PELLETIER, Didier PONTON

Représentés :

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Marion DESQUESNES MAILLOCHON est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

**Objet : CFU 2025**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal, l'exécution et les résultats 2025 du budget principal et du budget annexe assainissement.

Budget principal :

		Investissement	Fonctionnement
Recettes	Recettes réalisées	833 818.43	596 192.45
Restes à réaliser	164 157.17		
Dépenses	Dépenses réalisées	1 054 063.88	373 027.91
Restes à réaliser	116 494.71		
Solde des réalisations de l'exercice		-220 245.45	223 164 .54
Résultat antérieur reporté		215 433.84	0
Résultat de clôture	Excédent ou déficit	<b>-4 811.61</b>	<b>223 164.54</b>
Différence entre les restes à réaliser		47 662.46	

Date de transmission de l'acte: 29/04/2026  
Date de réception de l'AR: 29/04/2026  
036-213600539-DE\_027\_2026-DE

AGEDI

DE\_027\_2026



Budget annexe Assainissement

		Investissement	Exploitation
Recettes	Recettes réalisées	52 302.47	75 483.92
Restes à réaliser			
Dépenses	Dépenses réalisées	33 303.18	78 3.50.56
Restes à réaliser			
Solde des réalisations de l'exercice		18 999.29	-2 866.64
Résultat antérieur reporté		25 877.37	-839.50
Résultat de clôture	Excédent ou déficit	<b>44 876.66</b>	<b>-3 706.14</b>
Différence entre les restes à réaliser			

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- approuve les Comptes Financiers Uniques 2025,
- donne pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Florian LAFOUX  
Président de séance




Marion DESQUESNES MAILLOCHON  
Secrétaire de séance



Date de transmission de l'acte: 29/04/2026  
Date de réception de l'AR: 29/04/2026  
036-213600539-DE\_027\_2026-DE  
A G E D I

DE\_027\_2026

